

*L'hon. M. McRae:*

D. Le calcul de 1930 était de combien?—R. Sept millions cinq cent mille.

D. Et quelle somme représentait cette diminution en train-milles?—R. Je n'ai pas ce chiffre.

*L'hon. M. Dandurand:*

D. Avez-vous pris pour acquis que les 5,000 milles seraient abandonnés?—R. Oui, monsieur.

D. Ainsi, votre calcul aura de la valeur le jour où les 5,000 milles seront abandonnés?—R. Oui, si on abandonne ces 5,000 milles; mais, naturellement, le trafic a diminué depuis cette date.

D. Mais la distance qui sera abandonnée est très douteuse?—R. Et il faut en tenir compte. Quand nous calculions ces 5,000 milles comme devant être abandonnés,—une bonne partie de ce calcul vaut encore aujourd'hui...

D. Il serait intéressant d'avoir cette répartition; le général McRae pense qu'il faudra bien du temps avant d'arriver à ce chiffre.

M. BIGGAR: Je crains de ne pas très bien saisir votre chiffre.

L'hon. M. HAIG: Nous sommes tous dans le même cas.

M. BIGGAR: Je craignais d'être seul.

*M. Biggar:*

D. Vous dites maintenant que ce chiffre de sept millions et demi a été sous-estimé en 1930?—R. Non, surestimé.

D. Vous pensez maintenant que le nombre de train-milles que l'on pourrait supprimer, en prenant pour base 1930, serait inférieur à sept millions et demi?—R. C'est cela.

D. De combien pensez-vous qu'il soit trop élevé?—R. De 20 p. 100.

D. 20 p. 100 des chiffres de 1930?—R. Oui.

D. Et supposons que vous vouliez refaire ce calcul en vous basant sur le trafic actuel, pensez-vous qu'il faudrait encore diminuer ce chiffre pour tenir compte de la diminution des affaires depuis 1930?—R. Quand à la situation actuelle, on ne peut en faire le calcul. Il faudrait faire une étude approfondie de la question, comme on l'a fait en 1932, et ce travail prendrait des semaines. Nous n'avons pas eu le temps de faire un tel calcul.

D. Alors, avez-vous étudié la question suffisamment pour dire quelle serait la différence si l'on n'abandonnait pas les 5,000 milles?—R. Non, nous n'avons pas fait ce travail.

Le PRÉSIDENT (le très hon. M. Graham): Voulez-vous que nous ajournions maintenant, monsieur Biggar?

M. BIGGAR: Très bien, monsieur.

Le PRÉSIDENT (le très hon. M. Graham): le député du Gouverneur sera bientôt ici et l'on a proposé l'ajournement jusqu'à demain à 10 h. 45.

L'hon. M. BLACK: Plusieurs comités doivent se réunir demain matin. Trois bills ont été renvoyés au Comité des bills privés qui devra les étudier demain à 10 h. 30.

Le PRÉSIDENT (le très hon. M. Graham): Alors, disons onze heures.

(Le Comité s'ajourne à demain à onze heures.)